



COMPTES RENDUS

DONNÉES 2015

DÉLÉGATION DU CNFPT



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

ÉDITORIAL DU DÉLÉGUÉ



SERGE JANQUIN
DÉLÉGUÉ DU CNFPT
DÉLÉGATION NORD - PAS-DE-CALAIS

L'ANNÉE 2015 S'EST CARACTÉRISÉE
PAR UNE DYNAMIQUE FORTE
DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION,
DOUBLÉE D'UN PROJET AMBITIEUX
AUTOUR DE LA QUALITÉ
DE NOS PRESTATIONS.

2015 a marqué la dernière année de notre Projet régional de développement, une année particulièrement dynamique où l'activité formation a connu une progression tout à fait considérable de plus de 18 % de journées formation stagiaire par rapport à 2014. La quasi-totalité de ces formations s'est réalisée au titre de la cotisation du 1 % que vous versez à l'établissement.

Quant au niveau de réalisation des formations sur les territoires infrarégionaux, il représente 54 % des journées formation stagiaires. Ce chiffre témoigne de l'investissement de la délégation dans le domaine de la territorialisation depuis plusieurs années.

L'investissement dans les grandes causes du CNFPT s'est traduit par l'organisation de plusieurs évènements importants comme par exemple, la journée égalité femmes-hommes réunissant près de 100 personnes au sein de la délégation avec la contribution de plusieurs partenaires.

Produire des formations de qualité pour mieux répondre aux besoins des agent.e.s et des collectivités constitue également un enjeu majeur pour la délégation. À cet effet, elle développe un projet ambitieux qui repose sur l'utilisation des nouvelles technologies mais aussi sur de nouvelles modalités pédagogiques, afin de renforcer une plus grande interactivité entre intervenant.e.s et stagiaires.

Parallèlement à ces grands enjeux, le dispositif d'inscription en ligne a poursuivi sa progression. À ce jour, 73 % de collectivités territoriales gestionnaires de la Région Nord - Pas-de-Calais ont ouvert un compte et plus de 82 000 agent.e.s sont référencé.e.s dans nos bases (chiffres au 1^{er} avril 2016).

Je vous invite à découvrir ce bilan d'activités 2015 qui témoigne de l'investissement des équipes de la délégation Nord - Pas-de-Calais à vos côtés.

NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

2015 marque la dernière année de notre Projet régional de développement, une année particulièrement dynamique qui se caractérise par une hausse importante de notre production et qui témoigne de l'investissement de la délégation. Il faut noter en particulier une hausse de 45,21 % pour les formations dites « intra » (au profit d'une collectivité et mises en œuvre au sein de cette collectivité).

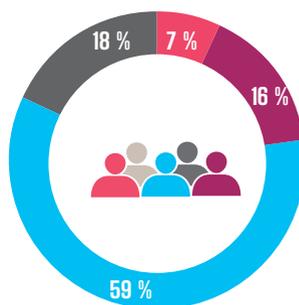
55 303

AGENT.E.S FORMÉ.E.S EN 2015



+ 11 %

PAR RAPPORT À 2014



Cat A

Cat B

Cat C

Autres

(dont les emplois aidés et d'avenir)

UNE FORMATION POUR TOUS



4 739

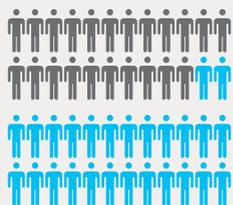
SESSIONS DE FORMATION

UN NOMBRE TOUJOURS CROISSANT DE SESSIONS DE FORMATION



13 772

JOURNÉES FORMATIONS ORGANISÉES + 18 % PAR RAPPORT À 2014



646

INTERVENANT.E.S
DONT

55 % DE TERRITORIAUX.ALES

12 stagiaires

PRÉSENT.E.S EN MOYENNE PAR SESSIONS

Il convient toutefois de poursuivre la lutte contre l'absentéisme qui reste beaucoup trop élevé.

60 %

Communes

28 %

Département, Région,
SDIS, CDG

12 %

EPCI

Les bénéficiaires de nos formations se répartissent de la manière suivante: 60 % des journées formation stagiaire (JFS) réalisées par la structure concernent des agent.e.s provenant de communes, 28 % concernent ceux du conseil régional, des conseils départementaux et des centres de gestion et services départementaux d'incendie et de secours et enfin 12 % concernent les agent.e.s des établissements publics de coopération intercommunale.

UNE ACTION TOURNÉE VERS TOUS LES TYPES DE COLLECTIVITÉS

37 %

DES JOURNÉES FORMATION STAGIAIRES

concernent les agents de cette filière.

Le développement des unions de collectivité explique en partie ce bon résultat dans la mesure où 65 % des bénéficiaires d'unions de collectivités sont des catégories C.

La part des autres filières est respectivement de 35 % pour la filière administrative, 12 % pour la filière sanitaire et sociale, 7 % pour la filière animation et sportive, 6 % pour la sécurité et 3 % pour la filière culturelle.

FORTE PROGRESSION DE LA FILIÈRE TECHNIQUE

621 COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

SONT CONCERNÉES PAR LA RÉALISATION
DES UNIONS DE COLLECTIVITÉS
(ACTIONS TERRITORIALISÉES)
REPRÉSENTANT 4 500 AGENT.E.S.

LA TERRITORIALISATION

✓ 49 sessions ont été organisées
réunissant plus de
3 602 participant.e.s.

LES « JOURNÉES D'ACTUALITÉ »



2403 AGENT.E.S
DU TERRITOIRE

ont suivi des formations dans les instituts



8 201 JOURNÉES
DE FORMATION STAGIAIRE

réalisées en instituts pour les agents du territoire

FORMATION DES AGENTS DE CATÉGORIE A DU TERRITOIRE DANS LES INSTITUTS (INSET ET INET)

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

Dans un contexte de forte augmentation de l'activité, l'année 2015 a permis la concrétisation de l'ensemble des programmes régionaux prioritaires définis dans le cadre de notre Projet national de développement et de notre Projet régional de développement.

CONFORTER LES MISSIONS STATUTAIRES ET RÉGLEMENTAIRES

En 2015, la délégation a formé en **intégration** 537 agent.e.s de catégorie B et 2 066 agent.e.s de catégorie C. Il faut noter une diminution du nombre de journées formation de plus de 8 %, liée à une baisse des recrutements au sein des collectivités. Cette activité se déploie à proximité des lieux de travail sur 32 sites et grâce à un réseau de 80 formateur.rice.s.

L'investissement auprès des bénéficiaires d'emploi d'avenir s'est poursuivi avec 589 jeunes formé.e.s dans le cadre de la FAEA (formation d'adaptation des emplois d'avenir).

Dans le domaine « **police municipale** », 2015 a été une année de progression pour la formation et le renouvellement des connaissances des policier.ère.s municipaux.ales après trois années de diminution du nombre d'agent.e.s formé.e.s et de journées de formations suivies. Les formations préalables à l'armement des polices municipales ou celles des agent.e.s de police nouvellement armé.e.s ont pu, en 2015, être effectuées dans la région.

Grâce à une analyse et une adaptation de l'offre aux publics et aux territoires, la dimension « **hygiène et sécurité** » a été renforcée dans de nombreux domaines. Un document de communication reprenant l'ensemble de la réglementation et des obligations, complété de l'offre de services, a été finalisé.

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

En 2015, la **territorialisation** des formations s'est poursuivie. Cette délocalisation bénéficie aux publics les moins mobiles. À noter depuis septembre 2015, le lancement du module d'inscription en ligne pour les formations territorialisées et une redéfinition des périmètres, suite à l'évolution de la carte intercommunale.

10 000 agent.e.s ont bénéficié d'une **formation de préparation aux concours et aux examens** dans le cadre de plus de quarante préparations différentes (soit une augmentation de plus de 7 % par rapport à 2014).

200 emplois d'avenir provenant de 51 collectivités différentes ont bénéficié de ces préparations.



En matière **d'illettrisme**, l'activité se poursuit sur une dizaine de bassins d'emplois. Au total 304 agent.e.s suivent des parcours de formation « glissants » sur plusieurs années. La délégation a reconduit son action concernant

l'accompagnement d'agent.e.s à la **méthodologie du livret 2** pour l'obtention du diplôme d'État d'aide-soignant.e, d'auxiliaire de vie sociale, d'aide médico-psychologique. Un accompagnement multi-diplômes a été mis en place.

CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE LA GESTION PUBLIQUE LOCALE

La délégation a continué, en 2015, à aider les collectivités à développer les compétences de leurs agent.e.s, à former des maître.sse.s d'apprentissage et à proposer des prestations de conseil pour améliorer la production de l'action publique locale. La gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC) et les actions mises en œuvre par la délégation sont :

- des actions de conseils et d'appui au travers des ateliers d'évolution professionnelle et de l'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience ;
- la poursuite et l'évolution d'un dispositif d'accompagnement des reconversions

professionnelles en intra ;

- l'engagement d'une expérimentation de démarche GPEEC auprès d'une collectivité.

L'accompagnement de projets est un axe majeur développé par la délégation. Une dizaine de projets ont été conduits cette année (projets de direction, de service, pilotage des organisations, etc.). Cette démarche vise à répondre aux besoins stratégiques exprimés par les collectivités. En 2015, l'une des missions a consisté à accompagner une collectivité de 13 000 habitants dans l'élaboration d'un référentiel management (charte managériale et plan d'actions).

DÉVELOPPER DE NOUVEAUX CHAMPS DE COOPÉRATION

La délégation conduit une politique de partenariats très active, à tous les niveaux :

- **avec la région** (contrat de partenariat pour la formation professionnelle territorialisée) ;
- **avec les centres de gestion du Nord et du Pas-de-Calais** ;
- **avec les collectivités territoriales dans le cadre de conventions de partenariat** (plus de 150) ;
- **avec des organismes** tels que le centre ressource du développement durable, l'institut régional de la ville, le centre interrégional de formation professionnelle et l'école nationale des techniciens de l'équipement.

Par ailleurs, la délégation participe aux travaux de la plateforme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines du Nord - Pas-

de-Calais qui visent à proposer une offre de formation commune aux trois versants de la fonction publique, et à accompagner la mobilité inter-fonctions publiques. Cette offre de formation a été reconduite en 2015 avec la Direccte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif emplois d'avenir en participant aux cellules opérationnelles régionales organisées avec les OPCA et les missions locales. Cette politique d'ouverture est également mise en œuvre dans le domaine de la culture (les médiathèques départementales, les musées thématiques, le pôle supérieur d'enseignement artistique) sans oublier le réseau des animateur.rice.s et professionnel.le.s du sport.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DE NOTRE ENGAGEMENT

La délégation a accompagné en 2015 différents projets pour lesquels elle a été sollicitée par les collectivités :

- gestion différenciée des espaces verts ;
- pratiques alternatives aux produits phytosanitaires chimiques ;

- mise en place d'une nouvelle offre sur la transition énergétique et la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

GARANTIR UN SERVICE PUBLIC INNOVANT ET DE QUALITÉ

Diversification des pratiques pédagogiques, modèles plus interactifs et collaboratifs, l'ère du numérique nous donne l'occasion d'optimiser la qualité pédagogique de nos formations. Les jeunes, en particulier, ont de nouveaux rapports aux apprentissages, dont nous devons tenir compte dans le cadre de nos formations. Cette évolution technologique va de pair également avec les ambitions du CNFPT dans le domaine du développement durable. C'est pourquoi la délégation, dans le cadre de ses orientations stratégiques, a engagé un projet qui vise à :

- développer la qualité de ses relations avec les formateur.rice.s ;
- renforcer les compétences des intervenant.e.s en matière d'ingénierie et de pédagogie, car leur professionnalisation est un enjeu national ;
- mais aussi promouvoir le développement durable sous toutes ses formes en impliquant directement les formateur.rice.s dans un certain nombre de projets (utilisation des tableaux blancs interactifs, de l'espace intervenant, dématérialisation des supports pédagogiques...).



TÉMOIGNAGE

M. Marc SERIN, formateur au CNFPT, intervient dans le cadre des préparations au concours et notamment sur la méthodologie pour l'épreuve de note de synthèse.

Il est partie prenante dans la dynamique d'évolution de la délégation dans le domaine du numérique. Il a notamment participé à la formation sur l'utilisation et les possibilités offertes par les tableaux blancs interactifs : « *L'utilisation des technologies numériques est inéluctable. J'ai procédé, avec l'aide du service préparation aux concours, à la mise en ligne d'une série de ressources mises*

à disposition des stagiaires sur le portail du CNFPT. Ils peuvent ainsi se documenter en amont de la formation, pendant et après. » Les formations « tremplin » (formation de remise à niveau en expression écrite ou mathématiques) prescrites dans le cadre d'une préparation à un concours ou à un examen professionnel, comme étape préalable indispensable à l'entrée en

préparation, ont également fait l'objet de cette réflexion autour de la dématérialisation, à laquelle s'est associé M. SERIN. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du projet d'établissement qui vise éco-responsabilité mais aussi évolution et amélioration de la qualité pédagogique.



L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS DANS LA DYNAMIQUE INTERCOMMUNALE ZOOM SUR LE MONTREUILLOIS : RETOUR D'EXPÉRIENCE

L'élaboration des schémas de mutualisation des services induit de nouvelles réflexions sur la mise en œuvre des politiques publiques locales. Grâce à un maillage du territoire et à la présence de conseiller.ère.s formation référent.e.s sur les périmètres, la délégation est aux côtés des collectivités qui souhaitent engager et mettre en commun des réflexions autour de la question de la mutualisation. Dans ce contexte, la délégation a rencontré les sept communautés de communes du Montreuillois Terre d'Opale et de Fruges et environs, au mois de septembre 2014, afin d'accompagner cette évolution. Au cours de cette rencontre, des collectivités ont pu apporter leur expertise en enrichissant la réflexion, par des informations sur le cadre juridique, des témoignages selon différentes approches. Une seconde étape de novembre 2014 à mars 2015 a consisté à accompagner les directeur.rice.s généraux.ales des communautés de communes dans l'élaboration de leur schéma de mutualisation via un transfert méthodologique.



TÉMOIGNAGE

**Lucie NOURRY, directrice des ressources humaines
Ville de Montreuil-sur-Mer/Communauté de communes
du Montreuillois 150 agent.e.s – 2 300 habitants
et 11 000 habitants.**

« L'accompagnement sur-mesure de la délégation dans la démarche d'élaboration du schéma de mutualisation a porté ses fruits. Les séances proposées, tous les mois, ont été une aide précieuse à la conduite de ce projet. En effet, l'élaboration de ce schéma a fait l'objet d'une véritable concertation et co-construction avec l'ensemble des protagonistes (élu.e.s et services) des sept intercommunalités environnantes. La démarche a été propice au renforcement des liens et des coopérations avant

d'entamer la collaboration dans les délais impartis. Elle a permis de développer des réseaux avec les autres communautés de communes du territoire. Ce développement est un réel élément moteur pour l'avenir grâce, en particulier, au succès de la dynamique de travail en réseau. Du fait de ce soutien, le schéma de mutualisation de la communauté de communes du Montreuillois est désormais finalisé. Aujourd'hui, de nouveaux enjeux se dessinent avec des projets de fusion de collectivités ».

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

LES GRANDES CAUSES À L'HONNEUR

Au cours de l'année 2015, la délégation Nord – Pas-de-Calais s'est engagée autour de la promotion des grandes causes portées par le CNFPT. Parmi celles-ci, la délégation s'est particulièrement investie dans la lutte contre l'illettrisme mais aussi les valeurs du service public, telle que la laïcité qui, dans le contexte actuel, prennent une importance particulière.



L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Concernant les inégalités femmes-hommes, la délégation a organisé le 9 juin 2015, une manifestation en partenariat avec la ville de Lille, le conseil régional Nord - Pas-de-Calais, le conseil départemental du Nord, la métropole européenne de Lille et la délégation aux droits des femmes et à l'égalité. Cette matinée a été très appréciée par les participant.e.s qui l'ont trouvée très didactique. Après une sensibilisation aux stéréotypes et idées reçues et un quiz sur les aspects réglementaires, une table-ronde sur les outils mis en œuvre dans les collectivités ou administrations partenaires a permis d'entrevoir des pistes concrètes.

LES RESSOURCES ET LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

La délégation a organisé, le 8 octobre 2015, une journée d'actualité sur la « sensibilisation et la prévention des risques psycho-sociaux ». La matinée a été consacrée à une présentation du cadre juridique, des conditions de réussite, des étapes de la démarche, des outils de diagnostic... L'après-midi a été l'occasion d'aborder plusieurs facettes des risques psycho-sociaux à partir de scénettes visant à favoriser l'expression, la compréhension du sujet et la confrontation de points de vue. Une compagnie théâtrale a présenté quatre situations décrivant tour à tour :



- les rapports à l'utilisateur ;
- le harcèlement entre pairs ;
- le management maltraitant ou les pratiques toxiques en management ;
- la santé au travail.

Ces jeux de rôles inspirés de situation de travail, suivis d'un débriefing et d'une analyse collégiale, ont permis aux participant.e.s d'appréhender les enjeux de la santé et de la sécurité au travail de manière très interactive et innovante.



Les participant.e.s ont été convié.e.s à répondre successivement à trois questions, puis à faire part de leur appréciation à l'aide de cartons de couleur. Comme en témoigne la photo ci-contre, l'objectif a été atteint.

 Pour en savoir plus sur les grandes causes :
WWW.CNFPT.FR rubrique S'INFORMER puis LES GRANDES CAUSES

LE PARTENARIAT AVEC LES CENTRES DE GESTION DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

La collaboration entre les centres de gestion et la délégation est de plusieurs ordres : de l'observation de l'emploi et de l'évolution des métiers territoriaux à la coopération en matière de concours et d'examens professionnels par une harmonisation des calendriers, une adaptation des contenus, l'organisation de concours spécifiques, la participation aux jurys A et B.

Cette complémentarité passe aussi par un accompagnement des collectivités territoriales dans la gestion des ressources humaines par un conseil statutaire, un suivi de la réglementation et

une aide dans la mise en œuvre des plans de formation. Enfin, nos deux organismes s'associent pour promouvoir l'apprentissage, afin de favoriser l'accueil d'apprenti.e.s au sein des collectivités territoriales et de leurs établissements publics par la sensibilisation, une aide administrative et la formation des tuteur.ice.s.

Ces liens de collaboration s'inscrivent dans le cadre de l'accord cadre national signé par le CNFPT et la Fédération nationale des centres de gestion (FNCDG), décliné localement sous la forme d'une convention.

LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CDG DU NORD

La convention a été signée en janvier 2015. Elle vient inscrire les relations de la délégation Nord - Pas-de-Calais du CNFPT et du CdG59 dans la durée, sur un territoire donné et sur l'ensemble du champ des ressources humaines. Plusieurs thématiques ont été retenues : l'harmonisation des calendriers et l'adaptation des concours ; la prévention des risques ; le développement et l'adaptation de la formation aux besoins identifiés dans les collectivités ; l'accompagnement de la gestion des

ressources humaines et le pilotage des outils de management ; la promotion de l'apprentissage et le développement d'un observatoire de l'emploi public.

En 2015, plusieurs actions ont été menées en partenariat et, notamment, une journée d'actualité sur la mise en place de l'entretien professionnel. Cette action s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des collectivités territoriales dans leur gestion des ressources humaines et le pilotage des nouveaux outils de management.



LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CDG DU PAS-DE-CALAIS



La convention a été signée en janvier 2014. Elle porte plus particulièrement sur l'observation des emplois et des métiers territoriaux, la coordination en matière de concours et examens professionnels, le développement d'une offre spécifique d'accompagnement et de formation, l'accompagnement des collectivités territoriales dans leur gestion des ressources

humaines et le pilotage des outils de management. Dans ce cadre, la délégation participe régulièrement à des groupes de travail (Club DRH du CDG 62).

L'année 2015 a été marquée par la préparation de la conférence régionale de l'emploi territorial et une collaboration autour de la promotion du dispositif d'accompagnement des transitions professionnelles des agent.e.s territoriaux.ales.

POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER

CONTACTEZ LES DIRECTIONS

Directeur de la délégation
Yvon-Paul LOLLIVIER

Secrétariat

Cadre de direction

Pascale MILLE

Tél. : 03 20 15 69 54

Assistante de direction

Marie MIQUET

Tél. : 03 20 15 69 82

**Directeur adjoint chargé
de la formation**

Serge CATANESE VALENTIN

Assistante de direction

Hélène CROUZET

Tél. : 03 20 15 99 95

**Directeur adjoint chargé
des ressources**

Christophe BROCQUET

Assistante de direction

Virginie NAESSENS

Tél. : 03 20 15 50 69

CONTACTEZ LE RÉSEAU DES INSTITUTS

INSET d'ANGERS
rue du Nid de Pie – BP 62020
49016 Angers Cedex 01

INSET de NANCY
1, boulevard d'Austrasie
BP 20442
54001 Nancy cedex

INSET de MONTPELLIER
76, place de la Révolution Française
34965 Montpellier cedex 2

INSET de DUNKERQUE
HALLE AUX SUCRES – môle 1
9003 route du quai Freycinet 3
59140 Dunkerque
Site Francilien :
(Siège du CNFPT)
bâtiment B – 80, rue de Reuilly
75012 Paris

INET
2a, rue de la Fonderie
BP 20026
67080 Strasbourg cedex

→ CNFPT Nord - Pas-de-Calais

15, rue de Bavay - CS 40031 - 59040 Lille Cedex
Tél. : 03 20 15 69 69 - Fax : 03 20 15 69 70

POUR VOUS ABONNER À LA NEWSLETTER

projeter@ensemble adresser votre demande par e-mail à l'adresse suivante :
projeter-ensemble@cnfpt.fr

POUR NOUS CONTACTER

Le format de nos adresses e-mail est : prenom.nom@cnfpt.fr

5 SERVICES « FORMATION » À VOTRE SERVICE

Afin de développer notre proximité avec vous, collectivités du Nord - Pas-De-Calais, et accroître notre réactivité, la direction de la formation est organisée en cinq services, dont quatre dédiés à un territoire de la région.

CONTACTEZ LE SERVICE MÉTROPOLE

Cheffe de service

Christine LAMEYSE

Tél. : 03 20 15 99 97

Les conseillers formation

Agnès ABT

Tél. : 03 20 15 69 65

Delphine ADELIS-COPIN

Tél. : 03 20 15 69 58

Édouard LIAGRE

Tél. : 03 20 15 69 51

Les assistantes de formation

Mary AUVRAY

Tél. : 03 20 15 58 66

Nacira BOUAZIZ

Tél. : 03 20 15 50 67

Salomé CONSTANT

Tél. : 03 20 15 60 51

Sybille DOSSA

Tél. : 03 20 15 69 85

Christelle DUMORTIER

Tél. : 03 20 15 69 50

Nathalie GUILLEMAN

Tél. : 03 20 15 69 88

Myriam LEROY

Tél. : 03 20 15 69 62

Chantal RUDOWSKI

Tél. : 03 20 15 50 62

Emmanuelle VANDENSTORME

Tél. : 03 20 15 97 85

Julie VIAL

Tél. : 03 20 15 69 67

Les secrétaires de formation

Véronique BRIQUET

Tél. : 03 20 15 69 87

Isabelle OPART

Tél. : 03 20 15 69 79

Corinne NOBLE

Tél. : 03 20 15 69 57



CONTACTER VOS RÉFÉRENTS PAR PÉRIMÈTRES

VALLÉES DE LA LYS ET DE LA DEÛLE

Agnès ABT

Emmanuelle VANDENSTORME

WEPPES

Christine LAMEYSE

Chantal RUDOWSKI

MÉLANTOIS

Christine LAMEYSE

Chantal RUDOWSKI

PÉVÈLE

Delphine ADELIS-COPIN

Myriam LEROY

Édouard LIAGRE

DOUAI/COEUR D'OSTREVENT

Julie VIAL



Photo © SERGIO GRAZIA
Atelier d'Architecture Brenac &
Gonzalez



CONTACTEZ LE SERVICE LITTORAL

Cheffe de service

Christine VIOT
Tél. : 03 20 15 39 44

Les conseillers formation

Valérie BLONDEL
Tél. : 03 20 15 50 66

Françoise CRUPPE
Tél. : 03 20 15 69 66

Bruno VOSSART
Tél. : 03 20 15 69 92

Les assistantes de formation

Karine BELVAL
Tél. : 03 20 15 99 96

Céline BURY
Tél. : 03 20 15 69 89

Valérie DONIEC
Tél. : 03 20 15 83 86

Marie-Caroline DROUIN
Tél. : 03 20 15 39 42

Nathalie VANDERMESCH
Tél. : 03 20 15 69 60

Lydie VIRIQUE
Tél. : 03 20 15 39 40

Les secrétaires de formation

Stéphanie VANDEMBROUCQ
Tél. : 03 20 15 39 45

FLANDRES INTÉRIEURES

Françoise CRUPPE
Nathalie VANDERMESCH
Lydie VIRIQUE

FLANDRES MARITIMES

Françoise CRUPPE

AUDOMAROIS

Bruno VOSSART
Karine BELVAL

CALAISIS

Bruno VOSSART
Marie-Caroline DROUIN

BOULONNAIS

Christine VIOT
Céline BURY

TERRES D'OPALE ET MONTREUILLOIS

Valérie BLONDEL
Valérie DONIEC

FRUGES ENVIRON

Valérie BLONDEL
Stéphanie VANDEMBROUCQ

CONTACTEZ LE SERVICE ARTOIS BASSIN MINIER

CHEFFE DE SERVICE

Brigitte PLOUVIER
Tél. : 03 20 15 97 86

Les conseillers formation

Marie-Françoise ANSEL Tél. : 03 20 15 69 56

Caroline DELEBARRE
Tél. : 03 20 15 50 65

Ingrid RAVOIS
Tél. : 03 20 15 69 88

Les assistantes de formation

Véronique BOYTARD
Tél. : 03 20 15 69 61

Cécile COMIN
Tél. : 03 20 15 69 73

Julie CUVELIER
Tél. : 03 20 15 39 48

Monique KUKLA
Tél. : 03 20 15 69 90

Sophie LIEVEN
Tél. : 03 20 15 69 76

Véronique QUIEVREUX
Tél. : 03 20 15 96 40

Sandrine SPECQUE
Tél. : 03 20 15 83 80

Fabienne VIRIQUE
Tél. : 03 20 15 69 94

Les secrétaires de formation

Josiane CUVILLIER
Tél. : 03 20 15 50 63

BÉTHUNE-BRUAY

Marie-Françoise ANSEL
Julie CUVELIER

LENS-LIÉVIN

Ingrid RAVOIS
Véronique BOYTARD

OSARTIS - MARQUION - SUD ARTOIS

Caroline DELEBARRE
Lydie VIRIQUE

ARRAGEOIS

Caroline DELEBARRE
Sandrine SPECQUE

HÉNINOIS-CARVINOIS

Brigitte PLOUVIER
Monique KUKLA

QUEST-ARTOIS

Brigitte PLOUVIER
Véronique QUIEVREUX

CONTACTEZ LE SERVICE HAINAUT AVESNOIS CAMBRÉSIS

CHEFFE DE SERVICE

Karine DEVIDAL-DEBUCHY
Tél. : 03 20 15 97 99

Les conseillers formation

Valérie DELEHAYE
Tél. : 03 20 15 96 42

Marc KLIMA
Tél. : 03 20 15 69 97

Christine THUILLIEZ
Tél. : 03 20 15 39 47

Anne VELLE
Tél. : 03 20 15 59 88

Les assistantes de formation

Juliette ADAM
Tél. : 03 20 15 69 63

Aurélien CAMERLYNCK
Tél. : 03 20 15 69 83

Dominique DELEMER
Tél. : 03 20 15 69 78

Marie-Hélène KOHOTRO
Tél. : 03 20 15 69 77

Stéphanie LECRIT
Tél. : 03 20 15 69 91

Peggy MARECHAL
Tél. : 03 20 15 69 84

Christine TCHANKPA
Tél. : 03 20 15 69 52

Les secrétaires de formation

Mélanie KOLORZ
Tél. : 03 20 15 59 87

VALENCIENNOIS

Karine DEVIDAL-DEBUCHY
Dominique DELEMER

PORTE DU HAINAUT

Anne VELLE
Stéphanie LECRIT

CAMBRÉSIS

Valérie DELEHAYE
Juliette ADAM

MAUBEUGE VAL-DE-SAMBRE

Marc KLIMA
Peggy MARECHAL

AVESNOIS

Marc KLIMA
Christine TCHANKPA

PAYS DE MORMAL

Mélanie KOLORZ
Christine THUILLIEZ

CONTACTEZ LE SERVICE DÉDIÉ AUX FORMATIONS RÉGIONALES ET TRANSVERSALES

Chef de service

Francis DELPORTE

Tél. : 03 20 15 97 96

Les conseillers formation

Isabelle BERTELOOT

Tél. : 03 20 15 50 64

Delphine DUPUIS

Tél. : 03 20 15 58 67

Anne-Caroline MAERTEN

Tél. : 03 20 15 58 64

Les assistantes de formation

Fanny LACROIX

Tél. : 03 20 15 50 68

Lise LEROY

Tél. : 03 20 15 93 03

Élodie TRATSAERT

Tél. : 03 20 15 69 75



VOS INTERLOCUTEURS FORMATION PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ

A : Repères et outils fondamentaux nécessaires à l'exercice professionnel	Brigitte PLOUVIER, Monique KUKLA Ingrid RAVOIS, Véronique BOYTARD
B : Management	Valérie DELEHAYE, Juliette ADAM
C : Affaires juridiques	Anne VELLE, Aurélie CAMERLYNCK
D : Gestion des ressources humaines	Marc KLIMA, Peggy MARECHAL
E : Formation professionnelle, apprentissage et savoirs de base	Françoise CRUPPE, Nathalie VANDERMESCH
F : Finances et gestion financière	Anne VELLE, Stéphanie LECRIT
G : Communication institutionnelle	Anne VELLE, Marie-Hélène KOHOTRO
H : Informatique et systèmes d'information	Marc KLIMA, Christine TCHANKPA
I : Europe et international	Delphine ADELIS-COPIN, Myriam LEROY
J : Citoyenneté et population	Valérie BLONDEL, Valérie DONIEC
K : Social santé	Marie-Françoise ANSEL, Cécile COMIN, Véronique QUIEVREUX
L : Enfance, éducation, jeunesse	Caroline DELEBARRE, Sandrine SPECQUE, Julie CUVELIER
M : Restauration collective	Valérie BLONDEL, Valérie DONIEC
N : Culture, archives et documentation	Christine VIOT, Céline BURY
O : Environnement	Delphine ADELIS-COPIN, Myriam LEROY
P : Sécurité au travail, voirie	Agnès ABT, Véronique BRIQUET, Salomé CONSTANT, Sybille DOSSA, Emmanuelle VANDENSTORME
P : Police municipale	Ingrid RAVOIS, Fabienne VIRIQUE
Q : Génie technique	Édouard LIAGRE, Nathalie GUILLEMAN, Julie VIAL
R : Développement local, urbanisme	Delphine ADELIS-COPIN, Myriam LEROY
S : Sport	Françoise CRUPPE, Lydie VIRIQUE
Conseil	Karine DEVIDAL-DEBUCHY, Bruno VOSSART Marie-Caroline DROUIN, Christine TCHANKPA
Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences	Delphine DUPUIS, Fanny LACROIX
Formations obligatoires (intégration)	Anne-Caroline MAERTEN, Métropole : Corinne NOBLE, Isabelle OPART Littoral : Céline BURY, Karine BELVAL Hainaut-Avesnois-Cambrésis : Dominique DELEMER, Artois-Bassin minier : Monique KUKLA
Préparation aux concours	Isabelle BERTELOOT
Préparations régionalisées	Fanny LACROIX, Lise LEROY, Elodie TRATSAERT
Préparations territorialisées	Artois Bassin Minier : Sophie LIEVEN Hainaut Avesnois Cambrésis : Dominique DELEMER Littoral : Karine BELVAL, Marie-Caroline DROUIN Métropole : Mary AUVRAY, Nacira BOUAZIZ, Christelle DUMORTIER

LA DÉLÉGATION NORD - PAS-DE-CALAIS C'EST AUSSI :

- le service accueil courrier ;
- le service logistique et maintenance des équipements ;
- le service finances / comptabilité / marchés publics ;
- le service informatique ;
- le référent RH ;
- la communication ;
- le contrôle de gestion ;
- la documentation.

ÉVÉNEMENTS

*Le 9 juin à ARRAS, et le 15 juin à LILLE, se sont déroulées les journées d'actualité sur le thème de l'**agenda d'accessibilité programmée (ADAP)**.*



*Le 16 juin 2015 à LILLE, journée d'information sur la **gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)**.*

DÉLÉGATION DU CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
15 RUE DE BAVAY - CS 40031
59040 LILLE CEDEX
TÉL. : 03 20 15 69 69
WWW.CNFPT.FR
